

AFFAIRE N° 11. - Alimentation en eau potable du Bois de Nèfles : Captage du Bras Cato - Approbation de l'appel d'offres.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par délibération en date du 10 AOUT 1972, vous avez approuvé le dossier d'appel d'offres concernant les travaux d'adduction en eau potable du Bois de Nèfles : Captage du Bras Cato.

Le 27 OCTOBRE dernier a eu lieu l'ouverture des plis et c'est l'offre de la SOCIETE BOURBONNAISE DE TRAVAUX PUBLICS ET DE CONSTRUCTION (S.B.T.P.C.) qui a été retenue, pour le prix T. T. C. de VINGT DEUX MILLIONS SIX CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE CENT FRANCS CFA (22 688 100 Frs CFA).

Un marché sera donc passé avec cette entreprise.

Les dépenses, pour cette opération, s'établiraient comme suit :

- Marché S. B. T. P. C	22 688 100 Frs CFA
- Honoraires Géomètre et D. D. E	703 762 Frs CFA
- Somme à valoir et imprévus, indemnités pour dégâts causés aux cultures	5 618 138 Frs CFA
	<hr/>
	29 000 000 Frs CFA

Le financement sera assuré de la façon suivante :

- Subvention du MINISTERE de l'INTERIEUR	6 500 000 Frs CFA
- Emprunt C. E. P. R	15 000 000 Frs CFA
- Participation communale B. P. 72	7 500 000 Frs CFA
	<hr/>
	29 000 000 Frs CFA

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, d'approuver le résultat de cet appel d'offres et le marché qui sera passé avec la SOCIETE BOURBONNAISE DE TRAVAUX PUBLICS ET DE CONSTRUCTION.

Je mets la question aux voix.

J'espère que nous allons voir bientôt l'aboutissement de cette affaire. Elle a démarré depuis 1966, par des crédits qui nous avaient été donnés par le Ministère de l'Agriculture, et qui nous avaient été enlevés par la suite parce que Saint-Denis a été classée zone urbaine. Nous avons donc dû reprendre l'affaire. Comme vous le savez, lorsqu'on commence une affaire, il faut un minimum de 2 ans et un maximum de 3 ou 4 ans pour qu'elle aboutisse. Nous avons maintenant réussi à la faire démarrer et je dois remercier, à cet égard, Monsieur GERARD et Monsieur Jack AFFEJEE qui ont été sur les lieux avec les ingénieurs et ont donné les premiers éléments.

Mis aux voix, le rapport ci-dessus est adopté à l'unanimité.